

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

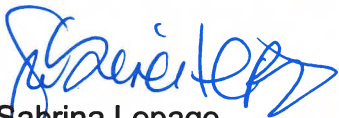
Entrée en vigueur – Règlement 795

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Damien, que lors de la séance ordinaire tenue le 21 décembre 2021, le conseil a adopté le règlement 795 décrétant une aide financière à la mise en place d'une ligne électrique sur le chemin Désautels et un emprunt de 175 665 \$ pour financer cette aide ».

L'objet de ce règlement est explicité dans son titre. Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 28 mars 2022 et entre en vigueur le même jour.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site www.st-damien.com

Donné à Saint-Damien, le 7 avril 2022.



Sabrina Lepage
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe